



PARC NATUREL
REGIONAL

PARC
JURA
VAUDOIS

DÉMARCHE PARTICIPATIVE PARC NATUREL RÉGIONAL JURA VAUDOIS COMMUNE DE GINGINS

Table des matières

1	Introduction.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objectifs / enjeux	3
1.3	Participant.e.s	3
2	Déroulement	4
2.1	Accueil	4
2.2	Balade diagnostic dans le village de Gingins	4
2.3	Diagnostic de la parcelle 60	4
2.4	Atelier dessin.....	4
3	Résultats	5
3.1	Diagnostic de Gingins	5
3.2	Diagnostic de la parcelle 60	5
3.3	Dessins individuels	6
3.4	Dessins communs	6
4	Synthèse et recommandations	8
5	Prochaines étapes.....	8
6	Annexes	9
6.1	Retranscription des post-it et contributions de chaque atelier	9
6.1.1	Diagnostic du village	9
6.1.2	Diagnostic parcelle 60.....	9
6.1.3	Dessin – première étape	10
6.1.4	Dessin – deuxième étape.....	12
6.2	Sélection de photos	12

1 Introduction

1.1 Contexte

Le plan de gestion 2020-2024 du Parc naturel régional Jura vaudois précise la volonté du Parc d'accompagner les communes membres dans la réalisation d'aménagements favorisant la qualité de vie et les relations sociales, notamment par l'apport de son expertise en matière de gestion paysagère. Les communes membres sont quant à elles tenues par le Plan directeur cantonal vaudois de prendre en compte les objectifs du Parc dans la réalisation et la planification de l'aménagement communal.

Cette garantie territoriale, réaffirmée dans la Charte 2023-2032, offre ainsi un cadre pour le développement de projets répondant au double objectif d'amélioration de la qualité de vie et de valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Dans ce cadre, le Parc Jura vaudois a mandaté IDEE21 pour réaliser des démarches participatives dans trois communes membres du Parc sur la thématique de la qualité de vie. Après une séance de présentation, les communes intéressées ont pu soumettre un dossier. Les communes de Gingins, Bassins, et La Praz ont été sélectionnées.

Le projet présenté par la commune de Gingins porte sur la réalisation d'aménagements légers sur la parcelle 60, au centre du village (voir ci-contre). La Municipalité souhaite discuter l'opportunité de faire de cette parcelle communale, actuellement classé en zone de verdure et louée à des agriculteurs, un lieu de rencontre pour les habitant.e.s.



2 Déroulement

La soirée du 30 juin s'est déroulée en deux temps : une balade diagnostic dans le village de Gingins et sur la parcelle 60, suivie d'un temps de travail en atelier pour imaginer les aménagements possibles et souhaitables sur la parcelle.

Cette soirée sera suivie d'une séance de restitution dans le courant de l'automne, qui permettra de présenter le projet issu de la démarche participative ainsi que les prochaines étapes en vue de sa réalisation.

2.1 Accueil

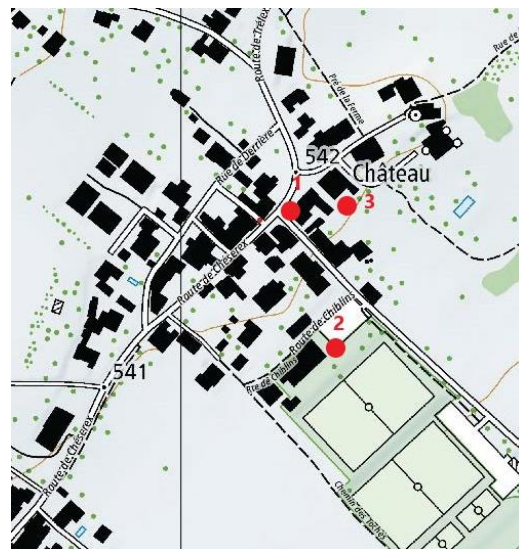
Léa Eljamal Fehr, Municipale, a introduit la démarche et la volonté de la Municipalité de réfléchir à des aménagements de qualité pour la parcelle 60, qui jouit d'une localisation privilégiée au centre du village. Paolo Degiorgi, directeur du Parc naturel régional Jura vaudois, a présenté les réflexions du Parc à l'origine de cette démarche participative centrée sur l'amélioration de la qualité de vie dans les communes du Parc. Enfin, Alice Genoud, cheffe de projet pour IDEE21, a décrit les différentes étapes de la démarche ainsi que les règles de participation.

2.2 Balade diagnostic dans le village de Gingins

La balade-diagnostic devait initialement se composer de deux arrêts dans le village. En raison des conditions météorologiques orageuses, un seul arrêt a été réalisé, à proximité du terrain de foot (2). Cet arrêt a permis aux participant.e.s de se présenter et d'établir un diagnostic de la place (points positifs, négatifs et propositions d'amélioration). Le diagnostic général de la commune, prévu au centre du village, a ensuite été réalisé dans la salle communale.

2.3 Diagnostic de la parcelle 60

A l'occasion d'une éclaircie, les habitant.e.s ont été invité.e.s à se rendre sur la parcelle 60, depuis la terrasse de l'auberge de la Croix-Blanche (3). Après avoir échangé au sujet de l'utilisation actuelle de la parcelle (pâturage) les personnes présentes ont discuté des atouts et des faiblesses de cet espace, et ont formulé des premières propositions d'aménagements. Plusieurs questions ont également été posées à la Municipalité sur les aspects techniques d'un éventuel projet d'aménagement, portant notamment sur le zonage, la procédure, et la faisabilité financière.



2.4 Atelier dessin

À la suite de la balade diagnostic, les participant.e.s ont été réuni.e.s dans la salle communale. Le poste sur les forces et faiblesses du village a pu être réalisé à ce moment-là. Une collation a été servie puis les animateur.trice.s d'IDEE21 ont présenté une brève synthèse du diagnostic et des propositions formulées pendant la balade.

Les participant.e.s ont ensuite été invité.e.s à dessiner individuellement les aménagements souhaités pour la parcelle 60. Ils et elles ont ensuite exposé leur dessin puis se sont constitué.e.s en groupe de 3 à 4 personnes pour produire un dessin collectif. Les productions collectives ont été présentées puis commentées, avant d'être soumises au vote : les participant.e.s ont choisi individuellement le dessin qui correspondait le mieux à leurs

attentes et besoins. Le dessin ainsi plébiscité a finalement fait l'objet de dernières retouches proposées par les personnes qui ne l'avait pas choisi, pour aboutir à une vision partagée par toutes et tous.

La soirée s'est clôturée par un moment convivial autour d'une verrée offerte par le Parc.

3 Résultats

3.1 Diagnostic de Gingins

De façon générale, les participant.e.s ont du plaisir à vivre à Gingins. Ils et elles soulignent le calme, la proximité avec la nature (arbres fruitiers, forêt, patrimoine agricole), ainsi que les qualités paysagères du village. Les personnes présentes ont indiqué apprécier l'esprit du village, mais déplorent que les seuls lieux de rencontre disponibles soient le bistrot ou le stade de foot. De façon plus marginale, certains participant.e.s regrettent également le manque de cheminements piétons, l'état vieillissant des infrastructures sportives, et l'absence de lieu de convivialité (place de grill, place de village) aisément accessible.

A la suite du diagnostic, des propositions ont été formulées pour améliorer la qualité de vie dans la commune. Les participant.e.s ont ainsi évoqué :

- La rénovation et l'agrandissement des infrastructures sportives
- La valorisation du bâtiment de la Gingine, comme espace de rencontre et lieu d'éducation à la nature
- L'amélioration de la desserte en transports publics
- La création d'une zone piétonne dans le cœur du village

L'entier des résultats se trouve sous l'annexe 6.1.1.

3.2 Diagnostic de la parcelle 60

Les participants ont relevé plusieurs avantages de la parcelle 60 :

- Une situation idéale au centre du village, proche d'un parking et des infrastructures sportives
- Une végétation bien entretenue et un aspect bucolique
- Une ambiance calme et reposante
- Des vues sur le grand paysage

Les principaux points négatifs concernent l'accessibilité de la parcelle : sans possibilité de parking à proximité immédiate, les visiteur.euse.s sont contraints de traverser la très fréquentée route de Chiblins pour y accéder. La proximité de cette route génère également un risque si des activités pour les enfants devaient être aménagées sur le site.

Les propositions des participant.e.s pour la valorisation de la parcelle divergent sensiblement. Une partie des participant.e.s préférerait la conserver dans son état actuel et maintenir son usage agricole. D'autres participant.e.s voient un potentiel pour la création d'un lieu de rassemblement accessible et ouvert à toutes et tous. Enfin, une proposition a été émise en faveur d'une modification du zonage de la parcelle en vue de la rendre constructible, pour accueillir un projet de logement intergénérationnel planifié par la municipalité précédente. Une partie de la discussion s'est concentrée sur la dimension technique du projet et les possibilités légales de construction, avant que Madame la Municipale ne rappelle que la démarche participative n'était qu'une première étape de réflexion, et que ces questionnements seraient traités dans un second temps.

L'entier des résultats se trouve sous l'annexe 6.1.2.

3.3 Dessins individuels

Les participant.e.s ont été invité.e.s à dessiner individuellement leur vision des aménagements idéaux pour la parcelle 60. Deux participant.e.s ont préféré établir une liste écrite des aménagements souhaités. Les visions différentes exprimées lors du diagnostic de la parcelle se sont naturellement traduites dans les dessins, avec des propositions évoquant le maintien du statu quo et l'absence d'aménagements. Toutefois, la majeure partie des participant.e.s sont désireux de valoriser ce lieu, et leurs dessins traduisent les attentes suivantes :

- La conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel existant (herbes hautes et arbres)
- La création d'un espace de rencontre convivial avec grill, tables et assises
- L'aménagement de sentiers de promenade
- L'aménagement d'un plan d'eau

Une majorité de personnes s'accordent sur la réalisation d'aménagements simples et peu coûteux en vue de ne pas impacter trop lourdement le budget communal.

Enfin, certaines propositions ne sont apparues que sur certains dessins :

- Des aménagements en bois
- Des aménagements en faveur de la biodiversité
- Un arboretum
- Un jardin potager
- Un immeuble intergénérationnel d'environ 8 appartements

L'entier des résultats se trouve sous l'annexe 6.1.3.

3.4 Dessins communs

Réparti.e.s en trois groupes, les participant.e.s ont ensuite dessiné une vision collective de la parcelle 60. Compte-tenu des divergences exprimées lors des étapes précédentes, cet exercice a permis de générer des discussions riches et constructives et de construire des compromis entre des visions parfois opposées.

Les trois dessins produits collectivement reprennent les grands axes des dessins individuels : des aménagements simples, peu coûteux et réalisés de façon progressive ; la conservation des éléments naturels existants ; un espace de rencontre convivial.

En complément, certains groupes ont également proposé :

- Des d'aménagements en faveur de la biodiversité (hôtels à insectes, abri à hérissons, ruches, ...) ;
- La réalisation d'une passerelle par-dessus la route de Chiblins pour disposer d'un franchissement sécurisé entre la parcelle, les infrastructures sportives, le parking et l'arrêt de bus ;

Un groupe a souligné l'importance de réfléchir à l'entretien de la parcelle. Il a ainsi été proposé qu'un groupe d'habitant.e.s ou qu'une association se chargent de l'entretien, en vue de réduire les coûts pour la commune et de renforcer l'appropriation de l'espace créé.

Après avoir présenté leurs dessins collectifs, les participant.e.s ont voté pour la représentation qui correspondait le mieux à leurs attentes. Le dessin ci-dessous a remporté la majorité des voix, puis a été enrichi des éléments suivants :

- Des bancs
- Des poubelles
- Une grande table pour favoriser le partage

Enfin, la possibilité d'ouvrir ou non le futur parc aux chiens a été débattue, sans qu'un consensus n'émerge à ce sujet.



Les autres dessins collectifs se trouvent à l'annexe 6.1.4.

4 Synthèse et recommandations

La soirée du 30 juin a été l'occasion pour les ginginois.es de partager leur attachement au village et d'exprimer leur envie de contribuer à son évolution.

Les éléments de diagnostics récoltés nous apprennent que la proximité de la nature, le calme et l'esprit villageois sont centraux pour les participant.e.s. Ils.elles regrettent toutefois le manque de lieu pour se rencontrer, outre les débits de boisson et infrastructures sportives. Des participant.e.s aimeraient également que le village comporte une ou plusieurs zones piétonnes, pour favoriser la création de liens sociaux et la promenade.

Les discussions animées et constructives tenues au sujet de la parcelle 60 montrent que celle-ci est susceptible de répondre à plusieurs attentes de la population. Les participant.e.s ont tout d'abord souligné sa situation idéale au centre de village et son aspect bucolique. Les avis divergent cependant concernant son aménagement : pour certain.e.s, il faudrait la garder dans son état actuel car elle offre un dégagement et un espace de nature au centre du village. Pour d'autres, il serait intéressant d'en faire un lieu de rencontre avec des aménagements simples et peu coûteux. Les personnes présentes se sont également interrogées sur les possibilités de constructions sur cette zone actuellement classée comme lieu de verdure.

A l'issue des travaux en l'atelier, des consensus ont émergé et quatre principaux objectifs ressortent pour les aménagements de la parcelle :

- Préserver les caractéristiques actuelles de la parcelle (prairie, arbres, vues)
- Aménager un espace convivial avec grills, tables et bancs
- Créer des cheminements de promenade, avec des sentiers perméables
- Développer la biodiversité du site par la plantation d'arbres fruitiers et la réalisation d'aménagements en faveur de la faune (abris à insectes, niches à hérissons et ruchers)

Pour concrétiser ce projet, la majorité des participant.e.s préconisent la réalisation d'aménagements simples et peu coûteux. Ils et elles recommandent également que la réalisation du projet se fasse par petites tranches successives, pour permettre une évaluation de l'utilisation des aménagements déjà réalisés et ainsi éviter des dépenses inutiles. Enfin, en cohérence avec l'idée d'un projet aux coûts maîtrisés, il a été proposé qu'une partie de l'entretien du futur parc soit confiée à une association ou à un groupe d'habitant.e.s.

5 Prochaines étapes

Le présent rapport de synthèse sera transmis à l'ensemble des participant.e.s ainsi qu'à la Municipalité. Une séance d'arbitrage aura prochainement lieu entre les autorités communales, le Parc et IDÉE 21 afin d'affiner le projet de réaménagement, de clarifier les besoins de la commune envers le Parc et finalement de discuter des réponses à apporter aux demandes des citoyen.ne.s.

Un évènement de restitution de la démarche participative sera ensuite organisé à l'automne pour informer la population et présenter une proposition de calendrier. Les détails de cet évènement seront communiqués aux participant.e.s par mail ainsi que par les canaux de communication usuels de la Municipalité.

6 Annexes

6.1 Retranscription des post-it et contributions de chaque atelier

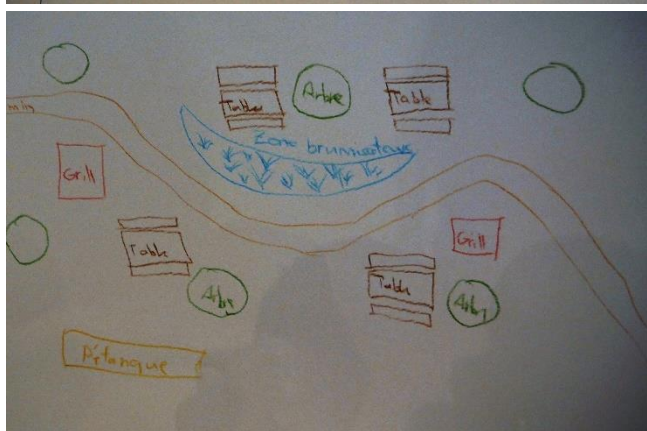
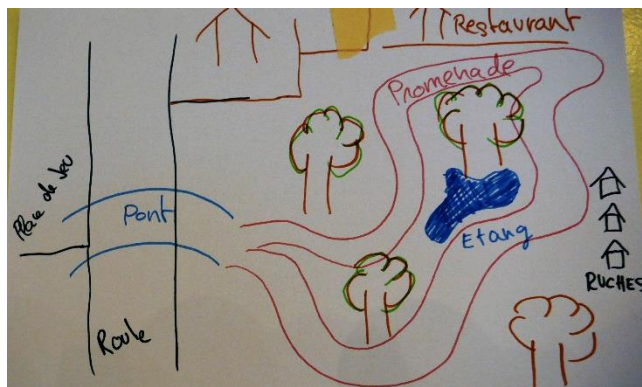
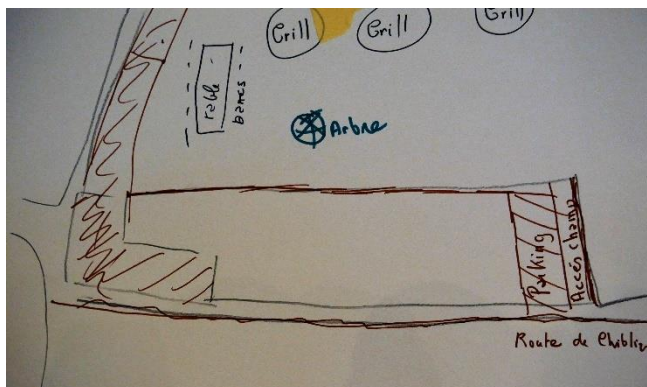
6.1.1 Diagnostic du village

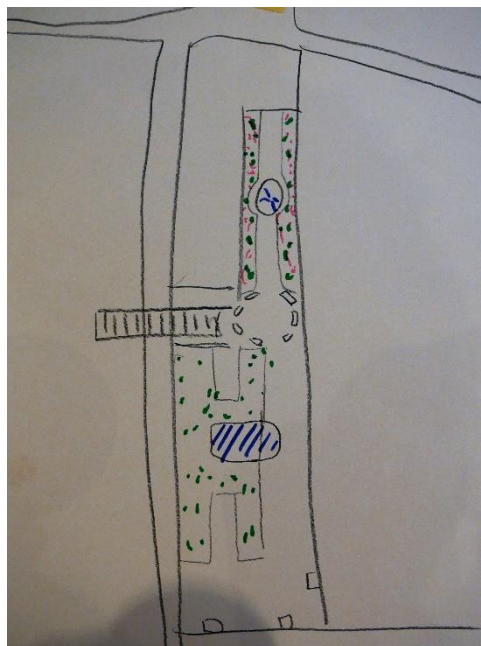
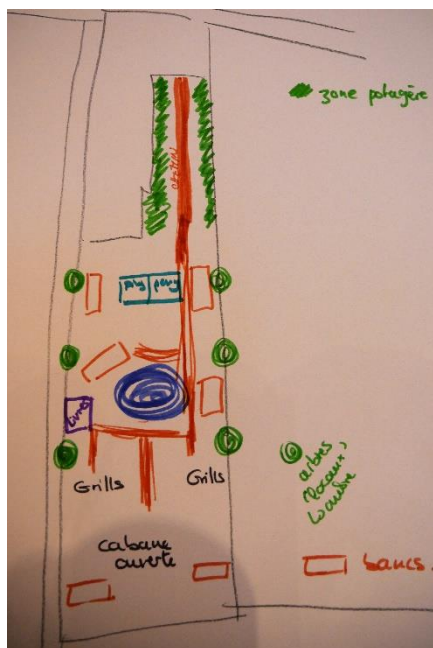
Points positifs	Points négatifs	Suggestions
Patrimoine agricole, naturel et forestier	Infrastructures sportives décrépites	Agrandissement du centre sportif (projet existant)
Esprit du village / rural / verdure	Pas d'espace de rencontre (hors sport)	Espace vers la Gingine : biotope à développer et place de grill
Campagne arbres fruitiers	Pas de place du village (hors bistrot)	Espace vers la Gingine : espace hors village, nature Permet enseignement de la nature
Calme de la situation géographique	Pas de zone piétonne	Transports publics à développer, notamment direction la gare de Bassins
	Coin convivial grillade/promenade/sécurisé enfants	Bancs praticables
	Place de grill/cabane	
	Place de fête liée au centre sportif ?	

6.1.2 Diagnostic parcelle 60

Points positifs	Points négatifs	Suggestion
Connexion avec le village/centre	Arrière de la grange pas propre	Opportunité pour avoir espace de rassemblement hors sport
Beauté/bucolique	Accès et parking ?	Opportunité pour conserver la parcelle en zone verte
Proximité du centre sportif	Proximité route et sécurité enfants	Possibilité de passer en zone à bâtir
Centralité		Zone de verdure est flexible
Parcelle libérée de la végétation folle		
Calme		
Vue, espace campagnard		

6.1.3 Dessin – première étape





Statu quo !

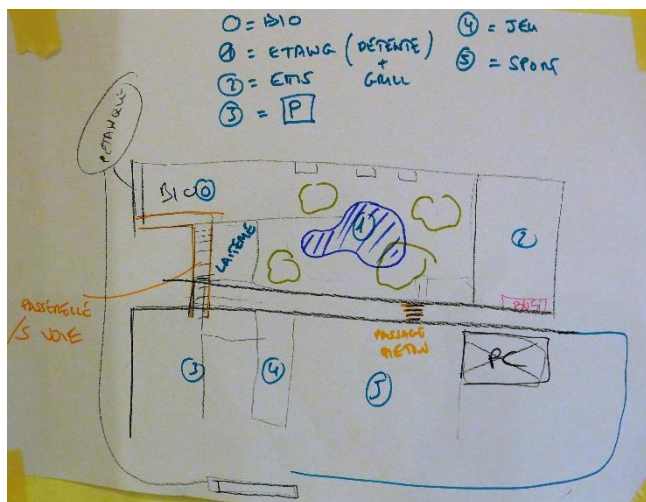
Liste 1 :

- Jardin en permaculture en impliquant les élèves de l'école
- Arbres fruitiers
- Ruches
- Echanges épistolaires avec écoliers qui ont un jardin en permaculture dans leur école
- Hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et à chauves-souris et abris hérissons confectionnés par les élèves en cours de travaux manuels
- S'informer sur les espèces végétales et animales menacées et sur leurs conditions de vie optimale et tenter de les recréer

Liste 2 :

- Lieu de détente simple sans trop de frais d'aménagement → gazon, chemin qui serpente, beaucoup de bancs pour que les gens se retrouvent et puissent discuter
- Pas de barbecue car cela ferait venir des gens hors-village et la fumée pourrait déranger la terrasse du restaurant

6.1.4 Dessin – deuxième étape



6.2 Sélection de photos



